Théâtre : Une tragédie de Corneille ou de Racine, une page d'Evangile, une déclamation de Pasteur, un tableau de Rembrandt, un plan cadastral de Fock, vaudront toujours plus de mètres qu'une robe, même de soie, ou que le plus gros bœuf du marché.

J. E. R.

Coin du « Broutteux »

L'PAPI

Vous avez pouvu lire sus les journals que l'papi rangmintz toudis d'pus in pus fort qu'nous chin qu'in payot 20 francs d'pant la guerre, y coûte trois chints francs en jour d'aujourd'hui !

Ligne nous, ch'est pou cha que j'n'ai pu pouvoir faire paraître m'n'armenaque, ni l'Gloria, chansons et pasquilles dédiées aux Boches, ni m'n'ouvrache sus l'Occupation, forche que l'papi est d'in prix fou.

— D'quo qu'cha provient, l'vie chère du papi, Broutteux ? je n'd'attends qui dittent. — Ah, j'ai nous dire qu'in n'savot pus trouver d'in bos d'arpes pou fabriquer l'papi.

Cha, je l'croyes ben ; après tous l'z'arpes que les Boches y s'ont achettu, y n'dot pu n'd'avoir gramint.

Ousais, mais, si n'a pus d'bos par chi, y n'd'a ncor in Allemagne. Allez-vous-in vir sur les bords du Rhin, vous verrez des forêts à perte d'vue ; là y a du bos in quantité. Et pouquo qu'in n'va po l'prinde ? Ch'étrot pain béni.

— Ah ! ousais, mais, Broutteux, qu'in va m'répondre, in n'peut po faire cha là ; cha n'est po marqué sus l'traité d'paix. Vous cependes ben que si les grossés ledjumes du monde de la terre y z'ont fait in traité, ch'est po in jeu d'garchonnais ; l'traité y dot être exécuté à la lette, comme y dittent les diplomaques. Vous avez l'air de rire !... mais y n'a rin d'pus sérieux qu'in traité, savez ; ch'n'est po in chiffon d'papi.

Vous veyi, v'la l'papi qui crvint sus l'dieseur et in peut dire du papi comme de l'tamaque, ch'est l'pus bonne et l'pus mache affaire qui existe sus la terre du monte. Si y rind des serviches, y est, alfos, pa les méchants rincontaches qu'in marque d'sus, in cause de ben des malheurs.

Mais, ch'est égal, quo qu'in l'rot sans papi !

D'abord, l'premire affaire qu'in s'otchupe, tchan qu'in vint au monte, ch'est d'aller à la commune, vous faire inscrire sus l'papi.

Au momint d'marier, y faut des papis, et, à s'disparition d'la scène du monte, in est ncor inscrit sus l'papi.

Et tchan qu'in va à l'école, est-ce que ch'n'est po sus du papi qu'in apprind tout chin qu'in dot savoir ! (L'papi que j'veyos volintis du temps qu'j'alloe à l'école, ch'étot ni qui avot d'sus des babiards, des tablettes au chirop, ou ben des macarons).

Et in p'tit peu pus tard, tchan qu'in a inne mioche de poils d'nous sin nez, in cache des feulles de papi d'so pou faire des chigarettes.

Et l'papi du tirache au r'sort, de l'feulle de route, du livret militaire.

Mais, chin qui fait l'pus d'effet, tchan qu'in grandit, ch'est l'premire fos qu'in a vin ses mains l'morceau d'papi qu'in appelle in biet d'banque !

Y est vrai d'dire, aussi, que l'revers de l'médaille, ch'est les feulles d'impôt, d'taxes, d'contributions.

Et dire que du papi in n'd'in fait beteu tout d'pu que l'monte est monte, vu que l'z'Egyptiens y in faijottent avec des toseaux lommés papyrus, ch'est d'là qui vint l'nom du papi.

Et quo qu'in n'a po tout fait avec du papi ? Vous n'povez po s'l'imaginer : sans compter des faux-cols, des qu'mijettes, des manchettes, in a été jusqu'à faire, in papi durci, des roues d'voitures.

Cha ch'est pou l'commerce, mais vin la vie du monte in peut dire que l'papi sert à tout ; aussi ben à faire inne déclaration d'djerre, qu'inne invitation à dîner.

In parlant d'djerre, ch'est les Boches qui n'd'ont fait avec leus papis : d'z'affiches, d'z'ordonnances, d'z'enlèvements d'hommes, d'femmes, d'afants ; du travail forcé, des laissez-passer, des punitions, d'z'amendes, des réquisitions. Y n'd'ont usé du papi avec tous leus méchancetés !

Bref, pour in définir, l'papi sert à tous les naaches ; les Japonnais y amouq'tent leu nez vin des p'tits carrés d'papi ; et nous autes, à certains momints, si qu'in n'arot po d'papi, in trot jolimint imbêtés. In regrettrot de n'po avoir suivi l'conseil de l'chanson :

Prenons toujours du papier dans nos poches;
On ne sait pas ce qu'il peut arriver...

L'papi est utilisé vin tous les pays du monde civilisé. Vive l'papi ; l'bon, ben attindu, sti là qui est récrit d'sus des saquos qu'in peut lire sans bouter vin s'n'esprit des machés idées, ou ben des saquos qui vous imbroul'tent et vous font toarner la tête.

Vive l'papi qui vous donne des bons conseils, sti qui nous amuse, nous induque, nous fait chérir sin pays. Vive l'papi qui nous apprend l'fraternité, et qui nous permet d'souserire à l'emprunt pour le relèvement de la Patrie !

Vive l'papi ; ch'est grâce à li qu'vous pouvez, mes gins, lire, tous les semaines, rin l'Coin du Broutteux, les p'tits artiquets de vous dévé espagnes.

JULES WAMBREY.

La Grève Générale de l'Industrie Textile

DANS LA RÉGION DE ROUBAIX - TOURCOING

QUATRIÈME JOURNÉE

L'attente des conclusions de la Commission d'évaluation du coût de la vie

Le Syndicat textile ouvrier propose une entrevue. — Le travail pourrait être repris moyennant une augmentation au taux provisoire de 0 fr. 50 à l'heure

Le conflit est entré maintenant dans une nouvelle phase : celle de l'attente de la constitution, puis des conclusions, de la Commission d'évaluation du coût de la vie.

La quatrième journée ne s'est pas terminée sans amener une proposition qu'on lira plus loin, à sa place. Elle émane du Syndicat textile ouvrier.

A ROUBAIX

A la suite de l'entrevue de jeudi soir à la mairie de Roubaix, de M. le Préfet du Nord, des membres du Consortium de l'industrie textile et des délégués du syndicat textile dont nous avons donné les détails hier, un bruit a couru en ville, faisant croire que la grève était terminée.

Les syndicats textiles de Roubaix et des environs ont fait apposer une affiche disant que la grève n'est pas terminée et qu'aucune entente ne s'est encore faite entre le Consortium et les Syndicats ouvriers.

A la « Paix »

Samedi matin, à partir de neuf heures, on distribua, à près de 17.000 grévistes, des cartes spéciales qui, dès mercredi prochain, devront chaque jour être pointées. Ces cartes, à partir du huitième jour de grève, permettront à leur titulaire, s'il a au moins six mois de présence au syndicat, de toucher par semaine un secours de 10 francs, ou dans le cas contraire, de toucher des secours en nature, tels que pain et pommes de terre.

Au sujet de la Commission officielle

Comme nous le disions hier, la Commission officielle du coût de la vie va être immédiatement constituée avec les éléments prévus par les instructions ministérielles, c'est-à-dire de six patrons, six commerçants et six ouvriers.

Les commissions syndicales du textile ont émis le vœu auprès de M. Boulin, inspecteur du travail, pour que la commission officielle du coût de la vie comprenne 36 membres au lieu de 18 et pour que le groupe ouvrier Roubaix soit représenté par deux ouvriers. Ce vœu a été porté à la connaissance de M. le Préfet par M. Boulin.

La situation

L'animation fut un peu plus grande aujourd'hui dans notre ville. C'était jour de paie et les grévistes allèrent dans leurs usines respectives toucher le montant de leurs journées de travail du début de la semaine.

Certains n'hésitèrent pas à déclarer à leurs employeurs que ce chômage n'avait déjà que trop duré et que sans doute ils feraient fi de la discipline syndicale et reprendraient le travail.

Ces dires d'ouvriers sont à rapprocher du fait qu'au premier jour de la grève, la grande majorité voulait quand même continuer à travailler.

Les affiches du jour

Les Syndicats textiles de Roubaix et des environs ont fait apposer cette affiche vendredi matin :

UNE REPONSE AUX PATRONS

Ce n'est pas grâce aux patrons du Textile que la Commission officielle va être enfin constituée.

Il a fallu la grève générale pour que les patrons et les Pouvoirs publics se décident enfin à la former.

Sans cet événement, on peut être assuré que, avec la bonne volonté et l'esprit de conciliation des patrons (!) jointes à la rapidité d'exécution habituelle des Administrations officielles (!...) cette fameuse Commission eût peut-être été nommée pour le 14 Juillet... ou pour les Allumoirs !

Les patrons nous demandent ce que nous allons faire maintenant.

Si désireux que nous soyons d'une solution rapide du conflit, nous répondons que nous ne nous emballerons pas inutilement.

Comment sera composée cette Commission ? De quelle façon établira-t-elle le coût actuel de la vie ? Où et comment prendra-t-elle ses renseignements ? Les Syndicats auront-ils voix au chapitre ?

Autant de questions que nous sommes en droit de poser. Messieurs les patrons nous permettront de voir cette Commission à l'œuvre.

Croyant jeter le désarroi chez les ouvriers, les patrons disent que la grève occasionne aux travailleurs une perte d'un demi-million par jour. Pourraient-ils nous dire combien elle leur en coûte quotidiennement ?

Mais que les patrons ne s'en prennent qu'à eux-mêmes de cette perte.

Cette grève, ils auraient pu facilement l'éviter. Pendant près de deux mois, nous avons tout tenté : lettres, démarches, interventions des maires, de l'inspecteur du travail, etc.

Les patrons, sans seulement n'avoir que vouloir examiner les revendications ouvrières, n'ont pas voulu en causer.

Du côté ouvrier, on a tout fait pour éviter la grève.

Du côté patronal, on a tout fait pour la rendre inévitable.

Que les patrons en supportent seuls toute la responsabilité.

Les Syndicats ouvriers textiles de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Roncq, Halluin et Mouscron.

Voici plus loin le texte d'une affiche que le Consortium de l'Industrie Textile a fait apposer ce jour sur les murs de la ville :

UNE REPONSE DES PATRONS

Les Syndicats prétendant qu'il a fallu la grève générale pour que les patrons et les Pouvoirs publics se décident à former la Commission officielle...

La vérité : « Ce ne sont pas les patrons qui ont formé la Commission officielle. Elle a été formée par un arrêté du Ministre du Travail qui a paru au « Journal Officiel », le 20 février 1920. Or, la démarche des délégués du Consortium auprès du Ministre du Travail, pour demander la constitution de la Commission, date du 18 février, trois semaines avant la grève générale. »

Les Syndicats demandent comment sera composée cette Commission et ils veulent laisser croire qu'ils ignorent comment elle établira le coût de la vie et si les Syndicats pourront se faire entendre.

La vérité : « Tous les renseignements leur ont été donnés à la Mairie de Roubaix, le 12 mars et, pour tromper, une fois de plus, l'opinion, ils affichent le 13 qu'ils ignorent tout de la Commission. Pourquoi ne disent-ils pas qu'ils en font partie eux-mêmes ? »

Les Syndicats disent que pendant près de deux mois ils ont tout tenté, lettres, démarches, interventions des maires, de l'inspecteur du Travail, etc..., pour éviter la grève.

La vérité : « Nous les mettons au défi de prouver qu'ils nous ont envoyé une lettre nous avertissant de leurs revendications exactes. Ils sont restés dans le vague, et demandaient une réunion pour examiner le coût de la vie, en omettant de préciser et de nous communiquer leurs chiffres. Nous ne voulons plus de paroles inutiles, ce qu'il faut ce sont des actes. La Commission est un acte.

Nous affirmons également, et tous les ouvriers le savent, que les démarches, interventions des maires, de l'inspecteur du travail, ont été faites par les Syndicats ouvriers après la déclaration de grève générale du 4 mars. »

Les Syndicats ouvriers disent que du côté patronal on a tout fait pour rendre la grève générale inévitable.

La vérité : « Le 28 février et le 4 mars au matin, le Consortium a prévenu les Syndicats ouvriers que la grève générale était inutile et qu'il n'attendait que la documentation suffisante pour faire une déclaration. Cette déclaration a été faite le 6 mars, il était encore temps de décommander la grève générale ; mais les Syndicats ne l'ont pas voulu ! »

Les Syndicats nous demandent combien la grève générale nous coûte quotidiennement, et ils essaient ainsi de faire oublier les pertes que subit la classe ouvrière.

La vérité : « Ils avouent donc que la grève générale n'a été commandée par eux que pour nous faire perdre de l'argent, et ils font bon marché de la perte que subissent les ouvriers ; ils prouvent ainsi que les extrémistes veulent ruiner l'industrie de la région. Nous le savions depuis longtemps, mais il est bon qu'ils l'avouent eux-mêmes.

Le Consortium de l'Industrie Textile.

La proposition du Syndicat textile au Consortium

Tard dans la soirée, nous avons reçu communication de la lettre suivante adressée par les Commissions syndicales ouvrières de Roubaix-Tourcoing et environs adhérentes à la C. G. T., à M. Ley, secrétaire du Consortium de l'Industrie Textile de Roubaix-Tourcoing :

Au cours de l'entrevue de vendredi soir, à la Mairie de Roubaix, MM. les Industriels, qui, jusqu'à présent, n'étaient toujours opposés à toute réunion avec nous, laissèrent cependant entendre qu'une entrevue entre patrons et délégués de nos syndicats serait possible, s'il était, au préalable, établi un ordre du jour des questions qui seraient discutées dans cette réunion ; devant cette déclaration, nous vous faisons la proposition suivante :

Une entrevue entre les représentants des industriels textiles et les délégués des syndicats aurait lieu incessamment ; à l'ordre du jour de cette réunion figureraient les questions suivantes :

A) Que le Consortium Textile prenne l'engagement de payer à ces ouvriers l'écart qui sera constaté par la Commission officielle, entre le coût de la vie de 1914 à ce jour, et non de juin 1919 à mars 1920 ;

B) Que pour la base du salaire de 1914, on prenne le gain à la journée au lieu de celui à l'heure, qui fut adopté en juin dernier ;

c) Examen de la façon dont les industriels entendent établir le pourcentage fixé par la Commission officielle.

Nous faisons remarquer que, nécessairement, ces trois questions devront être examinées après que la Commission officielle aura fait connaître ses conclusions, en les solutionnant pendant le laps de temps qui sera nécessaire à la Commission officielle pour terminer ses travaux. Nous aurons donc gagné un temps précieux. Enfin, et pour démontrer notre bonne volonté de mettre fin le plus tôt possible au conflit du textile, nous avons l'honneur de soumettre au Consortium Patronal la proposition suivante :

Si les industriels acceptent d'accorder à leurs ouvriers, en attendant les conclusions de la Commission officielle, une augmentation de 0 fr. 50 à l'heure, sur les 0 fr. 875 que nous demandons en leur nom, nous nous engageons à demander aux ouvriers de reprendre de suite le travail.

Veuillez agréer, etc...

Les Commissions syndicales de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Roncq, Halluin et Mouscron.

LES AUTRES GRÈVES

LA GREVE DES MINEURS

Dans le bassin du Nord

Samedi matin, la chômage des grévistes dans les environs de Douai se décomposait ainsi : Anzin, 3.200 sur 4.600 travailleurs ; Azincourt, 190 sur 200 travailleurs ; Rosenpolle, 530 sur 680 ; Flines, 50 sur 50.

La situation est inchangée. On ne signale aucune reprise de travail, mais le calme est toujours absolu.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 14 MARS :

Aujourd'hui, Lætare ; demain, saint Zacharie. 74e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 06 ; coucher, 18 h. 53.

Lune : Dernier quartier du 12. Nouvelle lune, le 20.

Ecole nationale des Arts industriels : Musées, de 10 à 12 h.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Société Saint-François-Régis (mariages) : de 10 à 12 h., rue Richard-Lenoir, 32.

Bibliothèque pour Tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir : Ouvert de 10 h. 30 à midi.

A 11 heures, réunion des commerçants détaillants, sous la présidence de M. René Lefebvre, député du Nord, au Café Pandore.

Pharmaciens de garde : MM. Ferraille, rue de Lille ; Turlur, rue de Tourcoing ; Florquin, rue du Tilleul.

L'Assemblée Générale DE LA Fraternelle des « Combattants Roubaisiens »

le Dimanche 21 Mars, à l'Hippodrome

L'assemblée générale de la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens » aura lieu dimanche prochain, 21 mars, à 10 heures, au Grand-Théâtre Hippodrome. Les Combat-

L'insigne des « Camarades de Combat »

tants auront le plaisir d'entendre l'actif et vaillant Président des « Camarades de Combat », le capitaine de Sénéchal, qui viendra leur parler de leurs intérêts et de leurs droits.

La populaire « Harmonie des Anciens Soldats musiciens français » prêtera à cette fraternelle assemblée son concours apprécié. Une tombola dotée de plus de deux cents lots utiles sera tirée entre tous les adhérents en possession de leur carte de 1920 et présents à l'assemblée. De plus, ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, deux titres de 500 francs de capital (25 fr. de rente) chacun, seront tirés au sort, l'un entre les adhérents combattants, l'autre entre les « remplaçants » ou « remplaçantes » adhérents.

L'insigne des « Camarades de Combat », l'Association nationale à laquelle est affiliée la Fraternelle, est mis en vent au siège, rue de la Gare, 43. Prix : 1 fr. 50. A cette même adresse sont reçus chaque jour les nouvelles adhésions et les renouvellements ; cotisation annuelle : 1 fr.

Le Maréchal Plumer aux habitants de Roubaix et de Tourcoing

Le maréchal Plumer, à qui les villes de Roubaix et de Tourcoing ont offert, comme on sait, par souscription, une épée d'honneur, en gage de reconnaissance pour la part brillante qu'il sut prendre, en septembre 1918, à la tête de la 2e Armée Britannique, à la délivrance de nos deux cités, vient de recevoir cette œuvre à Malte, dont il est en ce moment gouverneur.

L'épée semble avoir été particulièrement agréable à l'illustre maréchal, à en juger par la lettre suivante, qui nous est communiquée, et dans laquelle il exprime, une fois de plus, ses vifs remerciements aux souscripteurs des villes de Roubaix et de Tourcoing :

Malte, 1er mars 1920.

Cher monsieur Victor Champier,

Ma fille, qui vient d'arriver ici, m'a apporté l'épée d'honneur qui lui a été remise par le général Chichester.

C'est vraiment une belle épée ; elle est très admirée par tous les membres de ma famille et par le peuple de Malte.

Permettez-moi, encore une fois, par votre intermédiaire, d'exprimer aux habitants de Roubaix et de Tourcoing, mes bien sincères remerciements de leur charmante et jolie donation.

J'apprécierai toute ma vie l'épée elle-même, ainsi que l'honneur qui m'a été conféré par sa présentation.

Bien sincèrement à vous.

Plumer.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Sinistrés du Nord, à Lille

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing transmet à ses adhérents l'invitation de l'Association des Sinistrés du Nord, en insistant auprès d'eux pour qu'ils veuillent bien assister à l'assemblée générale annuelle de la dite Association, aujourd'hui dimanche, à 15 h., salle des fêtes, 20, rue de l'Orphéon, à Lille.

Ce sera pour eux l'occasion d'applaudir et de remercier deux excellents orateurs qui ont rendu les plus éminents services aux sinistrés de la guerre : M. Georges Baillet, président de la Fédération des Associations départementales et Union de Sinistrés, et M. René Gouge, sénateur de la Somme, secrétaire-général des Etats Généraux des régions dévastées, ancien rapporteur général de la Fédération des Associations de sinistrés. Avec toute la compétence qu'on lui reconnaît, ce dernier traitera le sujet suivant : « Comment faire appliquer la loi sur les dommages de guerre ? » D'autres questions intéressant directement le sort des régions sinistrées seront traitées au cours de cette importante réunion.

Restrictions des transports de voyageurs

Par décision ministérielle tendant à réduire au minimum les transports par suite des grèves des mineurs, voici quels seront les trains qui assureront le service en gare de Roubaix à partir du 15 mars à 0 h. 01 :

VERS LILLE

Trains	A.	D.	de	à
2472...	6 42	»	Halluin-Roubaix	
2502...	5 45	5 47	Tourcoing-Lille	
2512...	7 33	7 35	Tourcoing-Lille	
304...	7 52	7 54	Tourcoing-Paris	
312...	13 03	13 07	Tourcoing-Paris	
320...	16 51	16 53	Tourcoing-Paris	
2536...	18 08	18 10	Tourcoing-Lille	
302...	18 58	19 00	Tourcoing-Paris	
2488...	20 34	20 38	Halluin-Lille.	

VERS TOURCOING-HALLUIN

Trains	A.	D.	de	à
2471...	5 29	5 31	Lille - Halluin	
319...	6 10	6 12	Paris-Tourcoing	
2511...	8 14	8 16	Lille-Mouscron	
305...	12 59	13 01	Paris-Tourcoing	
311...	18 04	18 06	Paris-Tourcoing	
2545...	18 53	18 55	Lille-Mouscron	
2487...	»	19 03	Roubaix-Halluin	
2555...	20 25	20 26	Lille-Tourcoing	
315...	21 54	21 56	Paris-Tourcoing	

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, vente libre de : Eau de Javel et brosses, beurre salé de Normandie à 13 fr. le kilo ; beurre frais de Normandie, à 16 fr. le kil ; œufs, 0 fr. 55 ; fromage, 9 fr.

VIN ROUGE, 1.75 le litre

Lundi 19, de 8 à 11 h., 14e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 13e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (2 kil, par pers.)

Lundi 19, de 8 à 11 h., 5e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 6e jaunes et vertes.

LES SECOURS DE CHOMAGE. — Les inscriptions : Lundi 15, à 8 h., 52.001 à 52.500 ; à 10 h., 52.501 à 53.000.

Les personnes se trouvant dans les conditions voulues pour continuer à toucher les secours sont priées de se présenter au Service Central des Secours, 21 bis, Grand'Rue :

Les pièces à fournir sont : Le mandat d'admission actuel (feuille bleue) ; la liste de maison, certificat de salaire, certificat d'inscription à l'Office de Placement pour ceux ne travaillant pas.

L'INSCRIPTION POUR LE COKE. — 150 kilos pour 32 fr. 25, aux familles n'ayant pas de réchaud ; 100 kilos pour 21 fr. 50 aux autres.

1er et 2e secteurs, lundi 16, de 8 à 11 h. ; 3e et 6e secteurs, de 14 à 17 h.

L'inscription aura lieu à l'ancien Hôtel des Postes, 2, rue Nain, sur présentation de la carte de charbon.

ARRET DU CONSEIL D'ETAT. — Jugeant un différend survenu en 1912 entre l'Administration municipale de Roubaix et M. Voisart, commis principal dans un des services de la mairie, le Conseil d'Etat, dans son audience du 7 novembre, décide :

Article premier. — La décision implicite par laquelle le Conseil municipal de Roubaix a rejeté la demande en indemnité de M. Voisart à raison de préjudice à lui causé par la rétrogradation de ses fonctions de commis principal, est annulée.

Art. 2. — La Ville de Roubaix est condamnée à payer à M. Voisart une indemnité de 200 fr. avec intérêts, à dater du jour de la demande au Conseil municipal.

Art. 3. — M. Voisart est renvoyé devant le Conseil municipal pour être procédé à la liquidation de sa pension réglée d'après le traitement de commis principal.

Art. 4. — La Ville de Roubaix est condamnée aux dépens.

« LA TERRE DU NORD », le grand organe agricole du Nord que dirige notre confrère M. Julien Mette, publie dans son numéro de cette semaine le rapport de M. Mercier aux Agriculteurs du Nord sur la question betteravière et nombre d'articles, renseignements, cours, etc., de premier intérêt. Un numéro : 40 centimes. Bureaux : 16, Grand'Place, Lille.

MORT DE M. LOUIS DASSONVILLE, ANCIEN CLERC DE LA PAROISSE SAINTE-ELISABETH. — Une figure sympathique vient de disparaître, M. Louis Dassonville, qui fut pendant trente ans clerc de la paroisse Sainte-Elisabeth, est décédé à l'âge de 82 ans, en son domicile, 248, rue de Lannoy.

M. Dassonville, qui était instituteur en Belgique, démissionna lors de la laïcisation en 1879, et vint à Roubaix, où il occupa les fonctions de clerc paroissial jusqu'en 1912 ; son âge l'obligea alors à prendre un repos bien mérité.

Très estimé du clergé et de tous ceux qui étaient en relations avec lui, il sera vivement regretté.

Les funérailles de M. L. Dassonville, qui était décoré de l'Ordre « Pro Ecclesia et Pontifice », auront lieu mardi 16 mars, à 9 heures 30.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES INDUSTRIELS. — On nous annonce que les Etablissements A. Moulin, Machines-Outils, rue Hippolyte-Lebas, 2, à Paris, viennent d'installer à Roubaix, 59, rue Brame, dans les locaux de l'ancienne maîtrise « La Confiance », un très important dépôt de Machines-Outils comportant un choix considérable de Tours, Raboteuses, Aléseuses, Fraiseuses, Mortaiseuses, Rectifieuses, etc...

Cette Maison invite tous les industriels à visiter ses magasins où ils trouveront de quoi satisfaire à leurs besoins ; un ingénieur se tient à leur disposition.

Voilà de quoi venir en aide à notre Industrie si éprouvée et qui rencontre tant de difficultés à se remettre en marche. 46961d

LE SECRETARIAT POPULAIRE est institué pour venir en aide aux personnes dénuées de ressources, ou embarrassées, surtout pour les dommages de guerre, loi sur les loyers, etc. (offrande bénévole), 11bis, rue de l'Ermitage, Roubaix.

Madame BULTEEL-ANSELIN, 11, rue de l'Alouette, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle a réouvert son magasin de modes et qu'elle se tient à la disposition de ses clientes avec un choix magnifique de chapeaux à des prix des plus raisonnables. 228784

L'EXPOSITION DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY aura lieu les dimanche 21 et lundi 22 mars.

LA MAISON D'AMEUBLEMENTS « GEORGES WIART et Cie », décorateurs, 79, rue Nationale, à Lille (près la « Dépêche »), informe son aimable clientèle qu'elle a installé dans ses magasins, un rayon de LUSTRERIE ET D'OBJETS DE DÉCORATIONS.

Elle a réuni dans un ensemble, en même temps que des mobiliers inédits de chambres à coucher et de salles à manger, un choix complet et sélectionné de lustres nouveaux et des meilleures copies d'ancien, ce qui permettra aux visiteurs de se rendre compte de l'effet décoratif et d'ensemble de l'éclairage et du mobilier. 46912

UN ACCORD DANS LA METALLURGIE. — Un accord a été conclu entre les syndicats patronal et ouvrier de la métallurgie de Roubaix-Tourcoing, aux termes duquel une prime de 0 fr. 15 à l'heure est accordée aux ouvriers et une prime de 0.05 aux apprentis.

LA COMPAGNIE West Canadian Collieries Limited rachète ses obligations. S'adresser boulevard de la Liberté, 53, LILLE. 46890

LES FETES DE LA MI-CARÊME. — A l'occasion des fêtes de la Mi-Carême, les bureaux de la Mairie seront fermés lundi, 15 mars, pendant tout l'après-midi.

HALLE FLIPO : En vente fromages Camembert, Gruyère, Hollande, Chester, de 8 à 12 fr. le kil. ; Figues nouvelles, 2.50. Beurre, 14.50 et 15.80. Pain d'épices, 3.50. Grande vente Harengs saurs et salés. Vin rouge, 2.00-2.25 ; blanc, 2.95. Marrons, 1.25. 47051

FEDERATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE ROUBAIX. — Aujourd'hui dimanche, à 11 h. ½, 20bis, rue de la Paix, sera servi le vin d'honneur traditionnel aux jeunes catholiques de la classe 20, partant ces jours-ci. Ce sera l'occasion offerte à ceux qui sont appelés aux mêmes garnisons de prendre contact, et à tous de connaître le nom et l'adresse de l'aumônier de la ville à laquelle ils sont affectés.

La réunion sera terminée pour 12 h. 1/4 au plus tard.

NOUS APPRENONS la mort de Pauline Lavrière, épouse de M. Jules Kindt, mère de M. Jules Kindt-Crochon, entrepreneur. Ses funérailles auront lieu Mardi 16 Mars, à 9 heures ½, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. 470724

BRELAN D'ARRESTATIONS POUR VOLS. — Le service de la Sûreté a arrêté samedi : Eugène Botel, 37 ans, ferrailleur, rue d'Asteing 37, en vertu d'un arrêt du Tribunal de première instance de la Seine, pour abus de confiance.

— Armand Eleerman, 20 ans, soldat belge en 1er grenadiers, rue Watt, cour Six, 26, condamné par le Tribunal correctionnel de Lille, à 18 mois de prison pour vol.

— Une ménagère, Nathalie Sonneville, 53 ans, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 24, également condamnée pour vol, par le même Tribunal, à six mois.

VIN BLANC doux, goût du Nord. Livraisons à domicile. Heurez, 91, rue Mouvaux, Rx. 46940

DERNIÈRE HEURE

LE COUP D'ÉTAT DE BERLIN

La Prusse n'a pas varié

Paris, 13 mars. — Du « Temps » : Le soulèvement contre le gouvernement Ebert, Noske et Scheidemann annoncé à maintes reprises, a-t-il pour but une restauration monarchique immédiate ? On ne peut le savoir encore, mais ce qui est certain, c'est qu'il est l'œuvre de militaires qui ne vivent avec le régime républicain que sur un pied de paix armé.

Le gouvernement a déclaré l'offensive contre les chefs de la réaction et les militaires du ancien régime. Un certain nombre de ceux-ci qui devaient être arrêtés ayant réussi à s'échapper, les chefs du mouvement ont jugé qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et ils ont fait marcher les troupes en garnison dans la banlieue de Berlin, dont beaucoup d'éléments venus des vieilles provinces de Prusse, sont imbus de l'esprit de l'ancien régime et cachent à peine leur hostilité déclarée contre les hommes au pouvoir.

Les troupes entrées à Berlin n'auraient rencontré aucune résistance, le gouvernement ayant pris soin d'éviter d'en avancer. Il est trop tôt, ajoute le « Temps » pour faire un pronostic sur l'événement, bien qu'il fut attendu. Il aura sans doute des répercussions sur les autres Etats de l'Allemagne, la Saxe, la Bavière et les pays rhénans.

En outre, la coup des militaires de Berlin intéresse toute la situation pour nous, pour l'Allemagne et pour l'opinion universelle. Il montre la France identique à elle-même et tout fait à l'illusion dangereuse d'une opinion européenne, à Berlin, parlant le langage de la guerre et d'une ère nouvelle de démocratie.

Les ministres auraient quitté Berlin en automobile

Berlin, 13 mars. — Une édition spéciale du « Lokal Anzeiger » déclare que le gouvernement a rejeté l'ultimatum présenté par la brigade navale Erhardt. L'ultimatum expirait à 7 heures du matin. Les membres du gouvernement ont quitté Berlin en automobile, sans avoir démissionné. Le chancelier Bauer a quitté Berlin le dernier.

On dit aussi qu'ils auraient été arrêtés.

Le nouveau Chancelier

Le nouveau chancelier Kapp qui s'est installé à la Wilhemstrasse a joué un rôle dans le récent mouvement national allemand en Prusse orientale. Il avait le grade de conseiller supérieur du gouvernement et les fonctions de directeur général de la caisse du Crédit Foncier à Konigsberg.

M. de Bethmann-Holweg avait refusé de renouveler le mandat de Kapp, à la tête de cet établissement, Kapp ayant fait un mémoire secret contre la politique du chancelier.

Le nouveau Ministère

Berlin, 13 mars. — Le nouveau ministère d'Empire est provisoirement constitué de la façon suivante :

M. Kapp, chancelier d'Empire ; M. Trash, ministre des cultes ; général von Luttwitz, ministre de la Défense. Le conseiller supérieur des finances, Bank, devient ministre des finances. Les autres ministres n'ont pas encore été nommés. Il apparaît que l'on a l'intention de proclamer le maréchal Hindenburg président d'Empire. On annonce que le ministre d'Empire de la justice, M. Schiffer, et le sous-secrétaire d'Etat Albert, ont reçu le nouveau gouvernement.

Déclarations du Chancelier Kapp

Berlin, 13 mars. — Les membres du gouvernement ont quitté Berlin, samedi matin, vers sept heures, se dirigeant vers Dresde, à l'exception du ministre de la justice, M. Schiffer, qui serait resté et aurait été emprisonné. Le chancelier Kapp a convoqué les journalistes étrangers et leur a déclaré que le mouvement n'était ni réactionnaire, ni monarchiste, qu'il était dirigé uniquement contre le ministère Bauer, accusé d'avoir violé la Constitution. Le chancelier Kapp a assuré qu'il n'était pas opposé au traité de Versailles, et qu'il était prêt à en exécuter les clauses raisonnables.

Jusqu'à présent, on ne signale de bagarres que dans la banlieue.

Proclamation de Kapp

Il déclare dissoute l'Assemblée prussienne, et annonce de nouvelles élections

Berlin, 13 mars. — Voici le texte d'une proclamation, lancée ce matin :

Le mandat de l'Assemblée Nationale, pour voter la Constitution et conclure la paix, est expiré. La tentative de renvoyer les élections et de prolonger ainsi son mandat de sa propre autorité, est contraire à la volonté du peuple.

L'Assemblée Nationale est dissoute par la présente proclamation. Dès que l'ordre intérieur sera rétabli, nous reviendrons aux conditions constitutionnelles normales, et nous prescrirons de nouvelles élections. L'Assemblée prussienne est dissoute en raison des changements survenus dans la situation politique.

Signé : Pressmann-Kapp.

Une proclamation du Parti socialiste majoritaire d'Allemagne

Berlin, 13 mars. — Le parti socialiste majoritaire d'Allemagne a fait aujourd'hui la proclamation suivante :

Nous refusons de nous soumettre aux forces réactionnaires. Ouvriers, enlevez toute possibilité d'existence à la dictature militaire, employez tous les moyens pour défendre la République.

Il n'y a qu'un seul moyen pour éviter le retour de Guillaume II : paralyser la vie économique ; aucun prolétaire ne doit aider à une dictature militaire.

Ont signé : *Les membres socialistes du gouvernement.*

Un appel

DE LA CHANCELLERIE D'EMPIRE AUX GOUVERNEMENTS DES DIFFERENTS ETATS ALLEMANDS

Dresde, 13 mars. — Le télégramme suivant a été adressé par la Chancellerie d'Empire, aux gouvernements des différents Etats allemands :

Des tentatives révolutionnaires d'aventuriers, sans conscience, ont contraint le gouvernement à quitter Berlin. Le gouvernement légal a fixé son siège à Dresde ; il est le seul qui puisse empêcher le chaos, en vous demandant de maintenir les relations de services avec nous, et de repousser tous rapports avec les auteurs du coup d'Etat de Berlin.

Signé : *Le Président du Reich*, EBERT.

L'agitation à Sarrebruck

Sarrebruck, 13 mars. — Vendredi soir, une réunion a eu lieu dans une des plus grandes salles de Sarrebruck. Plusieurs orateurs ont traité les questions suivantes : suppression de l'administration militaire, entrée des Sarrois dans le gouvernement, suppression de la censure, adoucissement du régime douanier.

Les organisateurs de la réunion ont montré notamment qu'ils prennent le mot d'ordre des agitateurs ; la manifestation est en corrélation étroite avec les événements de Berlin et a été organisée par des éléments étrangers à la Sarre.

La tranquillité règne à Berlin

Bâle, 13 mars. — On mande de Berlin : « La tranquillité règne à Berlin, l'aspect des rues n'est pas changé. Le trafic des chemins de fer, tramways et chemins de fer électriques est normal. Dans la matinée, les bâtiments du gouvernement et les édifices publics les plus importants, ont été occupés par la troupe. La « Freiheit » et le « Vorwaertz » ont été interdits.

Un nouveau canon à portée plus grande que les « Berthas »

Paris, 13 mars. — L' « Intransigeant » croit savoir que le gouvernement français vient d'acheter le brevet d'un nouveau canon dont la portée sera triple ou quadruple de celle des « berthas ». L'invention pourra s'appliquer aux fusils.

Dernières Nouvelles Régionales

LES AGENTS DE L'ENNEMI

**L'INTERROGATO